

REPUBLIQUE FRANÇAISE

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

\*\*\*\*\*

RÉGIE EAU NORD CARAÏBES  
RéNoC-Eau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU : 25 AVRIL 2017  
MEMBRES EN EXERCICE : 12  
MEMBRES PRESENTS : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 19 AVRIL 2017

DÉLIBÉRATION N° CA-EAU-2017-20

**OBJET : Fixation des tarifs du service public l'eau et des frais liés au service de l'eau sur le territoire de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau**

affichée le

15/05/2017

L'an deux mille dix-sept, vingt-cinq avril à dix-sept heures, le Conseil d'Administration de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau, légalement convoqué le dix-neuf avril deux mille dix-sept, s'est réuni à Espérance Morne-à-l'Eau sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BERNARD ;

	Présent	Absent	Représenté
M.AGLAS Dunières		X	
M. ALIE Paul		X	
M. BERNARD Jean-Luc	X		
M <sup>me</sup> CARDOVILLE Prisca	X		
M. CORNEILLE Denis	X		
M. CUIRASSIER Jocelyn	X		
M.DAVILA Jacques	X		
M. HILL Joseph	X		
M. LYCAON Célestin	X		
M. REINETTE Pierre	X		
M. SIOUMANDAN Rénalt	X		
M <sup>me</sup> TRABON-SINAPAH Line	X		

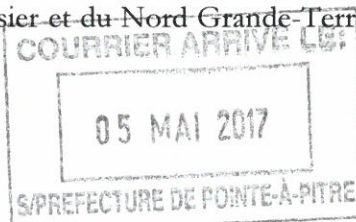
RENDUE EXECUTOIRE,  
LE 05/05/2017

Le secrétaire de séance nommé est Monsieur Denis CORNEILLE

Le Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CS 2016-09/041 du SIAEAG portant approbation de la création de la régie « Eau » pour la gestion, l'exploitation et les investissements du service public de l'eau sur le territoire des Grands Fonds du Gosier et du Nord Grande-Terre, approuvant les statuts de RéNoC-Eau ;



**Vu** les statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes ;

**Vu** la délibération n°CA-EAU-2017-19 portant approbation de la mise en œuvre d'une convergence tarifaire sur le territoire de RéNoC-Eau à compter du deuxième semestre 2017 ;

**CONSIDERANT** l'urgence et l'importance de disposer d'un tarif unique sur le territoire de la Régie Eau Nord Caraïbes ;

**CONSIDERANT** l'obligation d'assurer l'équité du citoyen face au service public rendu ;

**CONSIDERANT** que la période de consommation du deuxième semestre n'est pas entamée ;

Le Conseil d'Administration OUI l'exposé du Président, après en avoir délibéré et voté à la majorité des membres présents, un vote contre (Madame TRABON-SINAPAH) et une abstention (Monsieur DAVILA) ;

### **DECIDE**

**ARTICLE 1: D'APPROUVER** la grille tarifaire présentée en annexe de la présente délibération, relative au service public de l'eau à appliquer sur le territoire de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau à compter du deuxième semestre 2017 ;


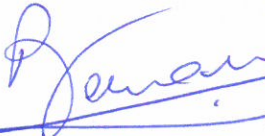
**ARTICLE 2: D'APPROUVER** la grille tarifaire des frais liés au service public d'alimentation en eau potable présentée en annexe de la présente délibération ;

**ARTICLE 3:** Le Président et le Directeur de la RéNoC-Eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.  
Au registre sont les signatures.*

Fait et délibéré en séance à Morne-à-l'Eau, les jours, mois et an ci-dessus,

Le Président,



RÉGIES  
NORD CARAÏBES

Jean-Luc BERNARD

**RéNoC-Eau**  
Rue du Docteur CHOVIÑO  
Espérance  
97111 MORNE-À-L'EAU  
SIRET 824 342 216 00010  
Tél. : 05 90 24 83 55





**Grille Tarifaire Régie Eau Nord Caraïbes - RéNoC-Eau  
à compter du 2ème semestre 2017**

Service de l'Eau	Anse-Bertrand / Petit-Canal Port-Louis		Zone Urbaine du Moule		Morne-à-l'Eau / Grands Fonds Gosier	
	Part Exploitation	Part Investissement	Part Exploitation	Part Investissement	Part Exploitation	Part Investissement
<b>Abonnés en facturation semestrielle</b>						
Compteur diamètre 15 mm	37,5		37,5		37,5	
Compteur diamètre 20 mm	54,96		54,96		54,96	
Compteur diamètre 30 mm	69,42		69,42		69,42	
Compteur diamètre 40 mm	80,99		80,99		80,99	
Compteur diamètre 50 mm	112,49		112,49		112,49	
Compteur diamètre 60 mm	207,21		207,21		207,21	
Compteur diamètre 80 mm	390,75		390,75		390,75	
Compteur diamètre 100 mm	603,88		603,88		603,88	
Compteur diamètre au-delà 150 mm	1302,49		1302,49		1302,49	
<b>Consommation par m3</b>						
de 0 à 60 m3	1,9	0,5387	1,385	0,3	1,476	0,601
de 61 à 80 m3	2,0217	0,651	1,52	0,68	1,52	0,68
Au-delà de 81 m3	2,0711	0,7095	1,551	0,713	1,551	0,713

COURRIER ARRIVÉ LE:  
05 MAI 2017  
PRÉFECTURE DE PONTE-À-PITRE

\*Annexe à la délibération n°CA-EAU-2017-20 portant approbation de la fixation des tarifs du service public de l'eau \*  
\*Séance du Conseil d'Administration de la Régie Eau Nord Caraïbes du 25 avril 2017\*



## Frais liés au service public d'alimentation en eau potable

	PRIX HORS TAXES	K* coefficient	TOTAL HT (€)	T.V.A 2,10%	TOTAL TTC (€)
1- Vérification compteur	180	1,1557	208,03	4,37	212,39
2- Fermeture/Réouverture non paiement	84	1,1557	97,08	2,04	99,12
3- Fermeture/Réouverture relève impossible	84	1,1557	97,08	2,04	99,12
4- Frais de fermeture et ouverture simple résiliation ou demande du client	26	1,1557	30,05	0,63	30,68
5- Pénalités financières forfaitaires	1327,16	1,1557	1533,80	32,21	1566,01
6- Frais d'accès au service	40	1,1557	46,23	0,97	47,20
7- Frais d'accès au service et ouverture de branchement	66	1,1557	76,28	1,60	77,88
8- Contrôle d'installation privée	50	1,1557	57,79	1,21	59,00
9- Frais de recouvrement 10 € ttc si Lettre Reçue avec Accusé de Réception (LRAR)	10	1,1557	11,56	0,24	11,80
10- Frais de contrôle de conformité	70	1,1557	80,90	1,70	82,60
11- Frais d'accès au service	10	1,1557	11,56	0,24	11,80
12- Frais de relance	18	1,1557	20,80	0,44	21,24

\*K au 01/07/2016 = 1,1557



\*Annexe à la délibération n°CA-EAU-2017-20\*

\*Séance du Conseil d'Administration de la Régie Eau Nord Caraïbes du 25 avril 2017\*